



Compte rendu et procès-verbal du : Conseil Municipal du 06 avril 2017 à 20h 00

Le conseil municipal de la commune de Frasne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Philippe Alpy maire de Frasne

- Présents : tous les membres sauf :
- Absents excusés : André Chrétien qui donne procuration à Géraldine Iotti, Bruno Trouttet qui donne procuration à Denis Vallet.
- Absente : Aude Simon Curot.

- Sur proposition du maire, Marine Paris est nommée secrétaire de séance.

- Suite à la réunion de travail ayant précédé le conseil, sur demande des élus, le maire propose d'ajouter à l'ordre du jour le sujet suivant :
- Tarifs de location des salles communales pour les associations de Frasne

1/ Approbation du compte rendu de la dernière réunion de conseil

Il convient de préciser que Maud Franey Saillard a quitté le conseil à 21h10 suite à un désaccord.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents moins un contre, André Chrétien, absent, ayant donné procuration à Géraldine Iotti.

2/ Budget- finances

Affaire N°01 : vote des comptes de gestion et affectation des résultats

Vote de la concordance des chiffres des comptes de gestion 2016

Les comptes de gestion de :

- Mme Cachoz Christine exerçant la gestion du 01/01/2016 au 29/03/2016 ;
- Mme Bailly Monique exerçant la gestion du 30/03/2016 au 30/06/2016 ;
- Mr Bouvier David exerçant la gestion du 01/07/2016 au 08/02/2017 ;

Étant conformes en tout point aux comptes administratifs de Monsieur Le Maire, à l'exception du budget principal pour lequel des opérations d'ordre non budgétaires d'un montant total de 38 979.44€ (F : 33 856.89€ / I : 5 122.55€) figurent sur le compte de gestion et non sur le compte administratif ,

Le conseil municipal arrête les comptes de gestion et donne quitus aux Trésoriers de la gestion comptable 2016.

Affectation du résultat 2016 du budget principal

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Résultat d'exploitation 2015 reporté	739 322.90 €
Résultat d'exploitation 2016	484 211.38 €
Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2016 (1)	1 223 534.28 €
Résultat d'investissement 2015 reporté	- 294 362.82 €
Solde des opérations 2016	- 374 685.45 €
Total cumulé d'investissement au 31/12/2016	- 669 048.27 €
Solde des restes à réaliser	57 664.00 €
Besoin de financement pour l'investissement	- 611 384.27 €
Affectation du résultat d'exploitation au besoin de la section d'investissement (2)	611 384.27 €
Report 2017 en exploitation (1 – 2)	612 150.01 €

Affectation du résultat 2016 du budget chaufferie bois

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Résultat d'exploitation 2015 reporté	74 419.72 €
Résultat d'exploitation 2016	- 5 165.70 €
Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2016 (1)	69 254.02 €
Résultat d'investissement 2015 reporté	35 624.76 €
Solde des opérations 2016	4 499.29 €
Total cumulé d'investissement au 31/12/2016	40 124.05 €
Solde des restes à réaliser	0 €
Besoin de financement pour l'investissement	0 €
Affectation du résultat d'exploitation au besoin de la section d'investissement (2)	0 €
Report 2017 en exploitation (1 – 2)	69 254.02 €

Affectation du résultat 2016 du budget assainissement

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Résultat d'exploitation 2015 reporté	63 613.83 €
Résultat d'exploitation 2016	80 966.57 €
Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2016 (1)	144 580.40 €
Résultat d'investissement 2015 reporté	1 714 274.31€
Solde des opérations 2016	- 1 855 983.92€
Total cumulé d'investissement au 31/12/2016	- 141 709.61€
Solde des restes à réaliser	852 835.00€

Besoin de financement pour l'investissement	0 €
Affectation du résultat d'exploitation au besoin de la section d'investissement (2)	0 €
Report 2017 en exploitation (1 – 2)	144 580.40 €

Affectation du résultat 2016 du budget bois

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Résultat d'exploitation 2015 reporté	305 243.02 €
Résultat d'exploitation 2016	41 474.51 €
Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2016 (1)	346 717.53 €
Résultat d'investissement 2016 reporté	- 36 183.00 €
Solde des opérations 2016	- 8 806.02 €
Total cumulé d'investissement au 31/12/2016	- 44 989.02 €
Solde des restes à réaliser	0
Besoin de financement pour l'investissement	- 44 989.02 €
Affectation du résultat d'exploitation au besoin de la section d'investissement (2)	44 989.02 €
Report 2017 en exploitation (1 – 2)	301 728.51 €

Le conseil valide les comptes de gestion et l'affectation des résultats par 14 voix pour et 1 abstention, André Chrétien.

Affaire N°02 : vote des comptes administratifs

Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, le Maire quitte la séance au moment du vote des comptes administratifs.

Jacky Désarménien présente les comptes administratifs que le conseil municipal adopte par 13 voix pour et une abstention, André Chrétien.

Affaire N°03 : vote des taxes locales 2017

Les taux de référence 2016 sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 16.40 %
- Taxe foncière (bâti) : 14.53 %
- Taxe foncière (non bâti) : 19.65 %

Sur proposition du Maire le conseil municipal décide de ne pas adopter de hausse sur les taux de référence des trois taxes soit pour 2017 :

- Taxe d'habitation : 16.40 %
- Taxe foncière (bâti) : 14.53 %
- Taxe foncière (non bâti) : 19.65 %

Le conseil valide par 14 voix pour et une abstention, André Chrétien.

Affaire N°04 : suppression du budget annexe bâtiment relais

Le budget bâtiment relais a été créé en 2016 dans le cadre du projet de transfert de ce bâtiment de la CFD à la commune.

Le transfert ne se faisant pas et aucune opération n'ayant été réalisée, il est proposé la dissolution de ce budget au 31/12/2016.

Le conseil valide cette proposition de dissolution par 14 voix pour et une abstention, André Chrétien, et donne tous pouvoirs à monsieur Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes les pièces administratives.

Affaire N°05 : vote des budgets 2017 – budget principal et budgets annexes

Le maire présente le budget principal ainsi que les budgets annexes.

Budget principal :

-	Dépenses de fonctionnement :	2 158 300.00 €
-	Recettes de fonctionnement :	2 158 300.01 €
-	Dépenses d'investissement :	3 345 352.35 €
-	Recettes d'investissement :	3 345 352.41 €

Budget assainissement :

-	Dépenses de fonctionnement :	361 580.00 €
-	Recettes de fonctionnement :	361 580.40 €
-	Dépenses d'investissement :	1 519 309.61 €
-	Recettes d'investissement :	1 520 354.00 €

Budget bois :

-	Dépenses de fonctionnement :	252 690.00 €
-	Recettes de fonctionnement :	435 828.51 €
-	Dépenses d'investissement :	190 054.02 €
-	Recettes d'investissement :	190 055.02 €

Budget chaufferie bois :

-	Dépenses de fonctionnement :	225 740.00 €
-	Recettes de fonctionnement :	225 740.02 €
-	Dépenses d'investissement :	153 474.21 €
-	Recettes d'investissement :	153 474.21 €

Le conseil valide les budgets par 14 voix pour et une abstention , André Chrétien.

Affaire N°06 : Redevance assainissement 2017

Dans le cadre du financement des travaux de mise aux normes du réseau d'assainissement de la commune il est nécessaire de reconsidérer le montant de la redevance d'assainissement.

Le maire propose au conseil de fixer la redevance à : 1.39 € / m³

Et la part fixe à 35€.

Le conseil valide cette proposition par 14 voix pour et une abstention , André Chrétien.

3/ Gestion des salles

Affaire N° 07 : tarifs location des salles

Tarifs des forfaits énergétiques, salle d'animation – salle polyvalente pour les associations de Frasne qui organisent des manifestations à but lucratif (loto, repas dansant, bals, tournois, ...)

Salle d'animation :

- ½ journée ou soirée Été : 20 €. Hiver : 30 €
- 1 jour en semaine Été : 40 €. Hiver : 60 €
- 1 week-end Été : 80 €. Hiver : 120 €

Salle polyvalente :

- ½ journée ou soirée Été : 40 €. Hiver : 60 €
- 1 jour en semaine Été : 80 €. Hiver : 120 €
- 1 week-end Été : 160 €. Hiver : 240 €

La saison d'été va du 1er avril au 31 octobre. La saison d'hiver du 1er novembre au 31 mars.

Tarifs de location de l'espace Cessay

	Particuliers Frasne	Particuliers Extérieurs	Associations ext
Journée en semaine (*)	150€	200€	200€
Weekend	350€	500€	500€

(*) Le tarif de location pour un vendredi soir ou un samedi soir seuls, sera celui du week-end entier.

(**) Tarifs incluant les 30€ de frais de mise à disposition et de gestion.

Tarifs ne comprenant pas les fluides (gaz, électricité) qui seront facturés au réel (relevé de compteurs) et non au forfait.

Les associations de Frasne devront s'acquitter des 30€ de frais de mise à disposition et frais de gestion et des frais réels des fluides (relevé de compteurs).

Rappel : dans tous les cas, deux chèques de caution seront demandés :

- un chèque d'un montant de 200€ pour les frais de nettoyage si le site n'est pas rendu en état,
- un chèque d'un montant de 800€ en cas de dégradation des lieux.

Une convention avec le comité des fêtes sera signée dans le cadre de la mise à disposition de Cessay pour les mercredis d'accueil.

Le conseil valide ces tarifs et conditions par 14 voix pour et une abstention , André Chrétien.

4/ Questions diverses

- Les Anciens Combattants demandent un mât pour drapeau au Monument aux Morts. La question va être étudiée.
- Emplois d'été : les jeunes gens intéressés pour venir renforcer l'équipe municipale (services administratif et technique) durant l'été doivent faire parvenir leur candidature à la mairie.
- Guy Perrin informe que des frênes entre les deux fermes à Cessay sont atteints de chalara.
- Dates à retenir :
 - dimanche 23 avril : 1^{er} tour des élections présidentielles
 - dimanche 7 mai : 2eme tour

Le bureau de vote sera de 8h jusqu'à 19h

Le Maire, Philippe Alpy